

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article90>

Intelligence économique : un "In-Q-Tel à la française" d'ici l'été 2005

- Intelligence économique -



Date de mise en ligne : lundi 29 novembre 2004

Spyworld Actu

Pour contrer les prises de contrôle de sociétés françaises "sensibles" par des intérêts américains, Alain Juillet, Monsieur intelligence économique à Matignon, propose de créer un fonds d'investissement stratégique.

Alain Juillet, le haut responsable chargé de l'intelligence économique auprès du Premier ministre, veut créer un « In-Q-Tel à la française ». Il fait ainsi référence au fonds d'investissement américain du même nom, spécialisé dans les nouvelles technologies, et créé en septembre 1999 - au grand jour - par la CIA, l'équivalent américain de la DGSE.

[S'exprimant](#) chez nos confrères de L'Expansion, il explique qu'il s'agit là de l'une des grandes priorités de la France en 2005 en matière d'intelligence économique.

Rappelons qu'en décembre 2003, Jean-Pierre Raffarin a nommé Alain Juillet à ce poste, suivant en cela les recommandations du rapport parlementaire "Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale", rédigé par le député UMP Bernard Carayon. Lequel estimait que la France avait pris un dangereux retard par rapport aux autres pays dans ce domaine, risquant de nuire fortement à la compétitivité des entreprises (rapport à télécharger [au format PDF](#)).

Se doter d'une société similaire à In-Q-Tel est l'un des moyens préconisés par Alain Juillet pour combler ce retard. L'objectif est de disposer d'un bailleur de fonds, qui puisse épauler des start-up françaises travaillant dans des secteurs hautement stratégiques tels que la cryptologie, les biotechnologies ou l'aéronautique.

Le cas Gemplus érigé en exemple

Encore faut-il définir la future structure de cette société. Car la législation européenne risquerait de considérer tout financement accordé par une telle structure comme une aide publique déguisée, une forme de discrimination économique contraire aux principes édités par les traités de l'UE... Pour éviter cela, le gouvernement doit « trouver un montage adapté à nos réglementations », explique Juillet à L'Expansion. Selon lui, associer la Caisse des dépôts et consignations à des entreprises privées pourrait être une solution.

Elle devrait être opérationnelle d'ici à juin 2005. Beaucoup évoquent aujourd'hui le cas Gemplus pour justifier une telle démarche française. En été 2002, la société française, à la recherche de capitaux frais depuis plusieurs mois, s'apprête à nommer comme P-DG Alex Mandl, sur recommandation du fonds d'investissement américain TPG, principal actionnaire de la société avec 26% du capital.

L'homme est tout de suite [pris en grippe par les salariés](#), déjà échaudés par la prise de pouvoir de TPG. Ils affirment qu'il « était membre d'une société ouvertement liée à la CIA » et que l'actionnaire veut « transférer nos technologies outre-Atlantique ». En fait, Alex Mandl est bien administrateur d'In-Q-Tel à l'époque, mais démissionne de ses fonctions dès sa nomination à la tête de Gemplus. Il n'en faut toutefois pas plus pour faire de Gemplus, qui depuis a retrouvé plus de sérénité, l'exemple idéal des ambitions américaines sur le territoire français.

Cette période tendue en matière de technologies sensibles a été aussi à l'origine de la création d'un pôle franco-français en matière de certification électronique, baptisé d'abord Infrasec et finalement Keynectis SA. De quoi rassembler les compétences de La Poste, Dassault, France Télécom, Bull, Sagem, mais aussi Gemplus. Pour mieux

se démarquer de la mainmise de l'Américain Verisign. Logiquement, un fonds d'investissement "stratégique" à la française aurait pu être en mesure d'accélérer la constitution de Keynectis, qui a mis presque [deux ans à voir le jour](#).